

AAFI AFICS Newsletter

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX - Genève
ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS - Geneva

19 juillet 2012

Ci-dessous, vous trouverez un rapport couvrant la 59ème session du Comité mixte des pensions de juillet 2012. Ce rapport émane de notre ex-Président, Roger Eggleston qui deviendra Président de la FAFICS le 1er octobre prochain.

Rappelons que les retraités sont représentés au Comité Mixte uniquement via la FAFICS.

Un rapport plus détaillé sera publié dans notre bulletin d'octobre.

La 59ème réunion du Comité Mixte des Pensions s'est tenue au siège de l'UNESCO (Paris) du 2 au 11 juillet 2012.

2 sujets principaux ont occupé les débats, à savoir, la sélection du successeur de l'actuel Secrétaire de la Caisse, Bernard Cochemé au 1^{er} janvier 2013 et le résultat de l'étude actuarielle au 31 décembre 2011.

Secrétaire de la Caisse

Le Comité Mixte a unanimement choisi M. Sergio Arvizu, actuel Secrétaire Adjoint de la Caisse de Pensions des Nations Unies, qui prendra ses fonctions au 1er janvier 2013. M. Arvizu a 51 ans.

Sergio est entré en service en 2006; Il a secondé le Secrétaire de la Caisse dans toutes ses fonctions et a eu la responsabilité, *inter alia*, de gérer les Groupes de travail tels que les Objectifs de la Caisse / la Gestion des catastrophes, le Système Intégré de Gestion Administrative (IPAS) et a aidé à la coordination de IPSAS et les risques concernant les avoirs ainsi que pour l'étude sur la gestion des avoirs et les obligations de paiement.

Avant de rejoindre la Caisse, Sergio a occupé différents postes au sein du Service de Sécurité Sociale du Mexique pour terminer Chef du Service des investissements et Président du Comité des Investissements.

Etude Actuarielle de 2011

Les résultats de l'étude actuarielle au 31 décembre 2011 montrent un déficit actuariel de 1.87% du total du montant « pensionnable ». Ce second déficit suit celui de 2009 qui représentait 0.38% du total du montant « pensionnable ».*

Fonds d'Urgence

Les représentants de la FAFICS ont exprimé leur appréciation de la manière dont certains changements ont été apportés à la gestion du Fonds d'urgence et tout particulièrement dans la réponse aux catastrophes telles que pour Haïti et la Thaïlande; ceci se rapproche de l'esprit et du mandat du Fonds d'Urgence. La FAFICS se félicite également de l'implication des Associations locales de retraités dans le processus.

Cependant la FAFICS estime qu'il y faut continuer à parfaire les progrès initiés concernant la langue utilisée pour répondre aux dossiers envoyés.

*** Ceci n'aura pas d'impact sur nos pensions.**